

Eglantine LIORET

Avocat associé, DESFILIS

Expériences professionnelles

Eglantine Lioret est spécialisée en droit fiscal, plus particulièrement en fiscalité transactionnelle, en conseil et contentieux.

Elle conseille des clients, français et étrangers, sur leurs problématiques domestiques et transfrontalières, notamment dans le cadre de la structuration de leurs acquisitions et de la réorganisation de leurs actifs. Dotée d'une expertise spécifique dans la structuration fiscale des véhicules d'investissement en Europe, Eglantine Lioret a développé une expertise sectorielle pointue dans l'immobilier.

Eglantine Lioret accompagne également les entreprises faisant l'objet de contrôles fiscaux, dans la définition de leur stratégie de défense et de réclamations.

2019 – 2021 : avocat associé, Pinsent Masons

2015 – 2019 : avocat associé, Herbert Smith Freehills

2010 – 2015 : avocat associé, Wragge Lawrence Graham & Co

2001 – 2010 : avocat associé, Lefèvre Pelletier & Associés

2006 : 2007 : Vatier & Associés

Formation

2005 : Certificat de spécialisation en droit fiscal, Université Paris II Panthéon Assas

1999 : D.E.S.S en droit des affaires et fiscalité, Université Paris II Panthéon Assas